

# L'idéologie eurochouillarde

John LAUGHLAND

**LA LIBERTE DES NATIONS**

Editions François Xavier de Guibert, 2001

---

L'ouvrage de John Laughland fut publié pour la première fois en 1997 en Angleterre sous le titre «*The tainted source of the european idea*» (les sources troubles de l'idée européenne). C'est une édition revue, actualisée et augmentée que nous livre l'éditeur François-Xavier de Guibert, précédée d'une préface brillante et utile de Edouard Husson pour mettre en perspective cette lecture britannique de la construction européenne.

C'est bien connu l'Europe souffre d'un «déficit démocratique», mais cela tient à sa jeunesse et il faut faire «plus d'Europe» pour y remédier. Telle est la thèse officielle. En refermant l'ouvrage de John Laughland on se demande si le ver n'est pas dans le fruit et si le «déficit démocratique» n'est pas le moindre mal d'une maladie beaucoup plus profonde. Créditions «l'idée européenne» de ce que son usage par le nazisme et les diverses formes de fascisme n'aurait été qu'un accident de l'histoire, bien que des passages comme «La nouvelle Europe, caractérisée par la solidarité et la coopération entre ses peuples, une Europe sans chômage ni crises économiques et monétaires...» paraissent plus sortis d'une brochure de propagande pour l'euro que de la bouche de leur auteur le nazi autrichien Seyss-Inquart, administrateur des Pays-Bas occupés. Il n'en est pour autant inutile de se voir préciser, par ce détour sur notre histoire proche, que la défense de l'Etat-nation n'a jamais un concept de droite et encore moins d'extrême droite, fascinée par les aventures impériales fondées sur les communautés de culture ou de religion.

John Laughland nous emmène aux sources des courants de la philosophie politique des pays européens. Au XII<sup>e</sup> siècle l'évêque Jean de Salisbury développe le premier la théorie de l'état de droit, à savoir que le prince, indépendamment de toute contrainte du droit civil, n'en est pas moins soumis aux contraintes du droit naturel et ne peut se conduire mal. Il agit comme personne publique pour le bien commun (*res publica*) et non en fonction de ses caprices. Il précède en cela Jean Bodin en France, qui allait fonder la théorie de l'Etat, incarnation et garant du bien commun<sup>1</sup>, au delà de la personne du Roi, dont la légitimité allait être liée au service de cette idée. A l'opposé de l'affirmation de l'Etat-nation par le droit, le Saint-Empire romain germanique, de Frédéric Barberousse à Charles Quint, ne cessera de vouloir étendre sa puissance pour fonder un empire «où le soleil ne se couche jamais». La nation allemande n'est pas fondée sur la notion d'Etat, mais sur l'appartenance à une même culture et à la race germanique. On est Français ou Anglais de par la Constitution, on est Allemand par le sang et la constitution n'y est que la «loi des Allemands».

L'intérêt de l'approche de Laughland est de faire les liens entre ces différentes conceptions de l'Etat et des attitudes différentes envers la notion d'équilibre européen. La France et la Grande-Bretagne ont toujours pensé la paix en termes d'équilibre entre les puissances, l'Allemagne l'a toujours assimilée à son expansion par la domination du centre de l'Europe qui lui a permis de réaliser une unité intérieure toujours problématique, fautive, précisément d'Etat. L'unité allemande s'est réalisée et par l'expansion et par l'unité économique et monétaire initiée au XIX<sup>e</sup> siècle par le *Zollverein*. Unité culturelle par définition négative avec le non-allemand, et unité économique fondée sur une conception de l'Etat uniquement technique et administrative, sont les deux piliers de l'Allemagne. En incitant ses voisins à abandonner leur construction sur la base de l'Etat Nation pour une structure «apolitique» purement économique et administrative, l'Allemagne s'assura sans coup férir la domination de l'Europe, car elle est la seule à pouvoir exister sans Etat. Et Laughland de conclure «Une Europe «post-nationale» serait une Europe allemande, dans laquelle l'Allemagne dominerait l'Europe autant par principe que par sa taille.»

---

<sup>1</sup> Voir sur ce sujet mon ouvrage «Gouverner par le bien commun», ed. François-Xavier de Guibert, 2001, <http://perso.wanadoo.fr/claude.rochet/precis.html>

John Laughland est monarchiste et libéral au sens anglo-saxon du terme. L'Europe n'est pas pour lui une construction du libéralisme, qui reposerait sur la liberté individuelle régulée par le droit. Il n'y voit qu'un constructivisme technocratique qui n'a de libéral que sa vénération pour le veau d'or du marché. Se référant à l'économiste libéral Friedrich Hayek, il considère que la société actuelle est beaucoup trop complexe pour pouvoir être régulée par une construction techno-bureaucratique et qu'il faut lui préférer la multiplication des stabilisateurs automatiques qu'induit la prédominance du droit. C'est tout à l'opposé de l'idéologie européenne qui pense que cette complexité du monde peut être réduite de manière autoritaire par des règles administratives.

Dès lors, l'Etat ne serait plus évalué qu'à partir des services qu'il rend aux citoyens et un Etat central européen serait d'une efficacité plus grande que de multiples Etats nationaux, d'où les idées en vogue de «police européenne», ou de «justice européenne». Tout cela se retrouve aujourd'hui dans l'idéologie de la «gouvernance». L'important est de «bien faire les choses» selon des règles uniformes pour tous les pays, pas de se demander si l'on fait les bonnes choses. Mais la légitimité de l'Etat, sauf dans sa conception allemande, ne repose pas sur son efficacité technique mais sur le consensus politique de la société et donc la permanence dans le temps des valeurs forgées par l'histoire qu'il incarne.

Contrairement à son discours, l'Europe qui se construit est donc tout sauf libérale. Elle repose sur une théorie fautive, celle de l'acteur égocentrique qui ne peut agir qu'en fonction de son propre intérêt économique. Véritable déformation d'Adam Smith, qui mettait le sens de la justice comme moteur premier de l'action de l'individu, confortée par le dogmatisme des économistes néo-classiques pour lesquels le libre jeu des acteurs égocentriques mène à un optimum collectif calculable mathématiquement, le techno-libéralisme européen est aux antipodes du libéralisme humaniste anglo-saxon ou encore de celui défendu par l'école autrichienne qu'incarna Friedrich Hayek qui a voulu montrer, au contraire, les limites de l'économie.

Cette convergence entre techno-libéralisme et socialisme, qui est le fondement de l'idéologie européiste, trouve ses racines en France dans le positivisme du XIX<sup>e</sup> siècle et notamment chez Saint Simon – dont la fondation du même nom fut jusqu'à son autodissolution récente le temple où s'est élaborée la pensée unique- qui considérait qu'une nation n'était rien d'autre «qu'une grande société d'industrie», expression qui préfigurait celle du «site de production France», très en vogue à Bercy.

Au total, ce projet européen qui ne cesse de se targuer de modernité et de «marche en avant» apparaît comme bien archaïque, mélange d'idéologie scientiste et protototalitaire du XIX<sup>e</sup> siècle, de poursuite de la politique pangermaniste de Bismarck, le tout enveloppé de mièvreries humanistes empruntées à la démocratie chrétienne.

Le résultat est là. L'Europe n'est pas ouverture mais fermeture du monde, c'est un ensemble vieillissant, replié sur lui-même. La fuite en avant vers la «construction européenne» est l'alibi de l'incapacité et de la volonté faible des gouvernements qui n'ont plus le courage de régler les problèmes de leurs propres pays et décident de les fondre dans un ensemble anonyme, autorégulé par la technocratie et l'économie et où la politique se réduirait à l'administration des choses.

Pour sortir de cette vision eurochouillarde, selon John Laughland «il ne peut y avoir qu'un seul projet: adhérer aux principes d'une société libre. C'est difficile. Mais la société humaine est instable et imprévisible. Seul le droit, la démocratie et la stabilité monétaire permettent que cette imprévisibilité naturelle devienne intelligible et même stimulante. Au contraire, toute tentative de mettre fin à l'imprévisibilité par des moyens politiques artificiels est illusoire et contraire la nature humaine. Après tout, le lieu où toute imprévisibilité est bannie est le cimetière»

Une sagesse à méditer quand la vénération du veau d'or est devenue la loi.

Claude ROCHET

<http://perso.wanadoo.fr/claude.rochet>